



106560 - Le port d'un masque par un pèlerin en état de sacralisation?

question

Le pèlerin en état de sacralisation peut il porter un masque?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le pèlerin peut porter un masque en cas de besoin. C'est notamment le cas pour un allergique à l'odeur et celui qui traverse un endroit d'où se dégage de la fumée ou une odeur qui nécessite l'usage d'un masque. Dans ce cas, il n'y a aucun mal à le porter.

Madjmou fatawa d'Ibn Outhaymine (22/130-131).